

Conseil communal de Bassins Rapport de la commission d'urbanisme

Préavis 10/24 relatif à la révision du Plan d'affectation communal (PACom)

Dates des séances : 28 octobre et 04 novembre 2024

Membres de la commission présents : Gillian Béchet, Didier Besson, Alain Galois, Anne Genevay-Bolay, Philippe Renevier, Olivier Ramel (excusé le 28.10)

Excusé : German Treboux

Le 28 octobre sont présents :

Membre du bureau : Bernard Treboux (président du conseil)

Membres de la municipalité : Denis Currat, André Dunand, Carine Gex, Nathalie Guignard-Pidoux, Marc Mazzariol.

La municipalité a invité M. Patrick Ciceri du bureau Plarel qui accompagne la commune de Bassins depuis de nombreuses années sur ce projet.

La Commission de l'urbanisme remercie la municipalité et Monsieur Ciceri pour les informations détaillées données lors de la séance ainsi que pour les éléments de réponse apportés à ses questions.

Elle relève les points suivants :

Le conseil communal dans sa séance du 28 octobre 2020 a levé les oppositions et accepté le plan général d'affectation (PGA) et son règlement. Le dossier a été transmis au département cantonal compétant pour approbation.

Depuis lors, divers changements ont été demandés par le canton et ont nécessité une nouvelle mise à l'enquête et la validation du conseil communal, tels que :

- **Les changements de dénomination de certaines zones par le canton ont été mis à jour sur le PACom de la commune de Bassins.**
- **La desserte des transports publics n'étant pas optimum, la commune de Bassins a obtenu une dérogation des normes VSS (organisme suisse de normalisation pour le domaine de la route et des transports) pour l'habitation, soit un ratio de 1,5 places de voitures par logement ou par 100m² de SPD (surface de plancher déterminante) et la réintroduction de la contribution compensatoire.**

- De nouveaux règlements pour la biodiversité ainsi que plans des espaces réservés au cours d'eau et zone des eaux.
- La reformulation de certaines phrases et changements mineurs n'impactant pas le PACom .

Aujourd'hui, seules les constructions étant conformes à l'actuelle et à la future réglementation peuvent être autorisées jusqu'à l'approbation complète du PACom.

Conclusions :

La Commission de l'urbanisme propose au conseil communal de Bassins

Vu le préavis 10/24 relatif au Plan d'affectation communal (PACom)

Vu le rapport de la Commission d'urbanisme

Ouï les conclusions du rapport de la commission précité,

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

1. De lever l'opposition formulée à l'encontre du plan d'affectation communal PACom soumis à l'enquête publique du 5 juin au 4 juillet 2024,
2. D'adopter le Plan d'affectation communal PACom, et l'entier des documents le composant tel que présenté dans l'annexe 3,
3. D'autoriser la Municipalité à entreprendre toutes démarches pour mener ce projet à terme et à plaider si nécessaire devant toute instance.

Fait à Bassins le 08 novembre 2024

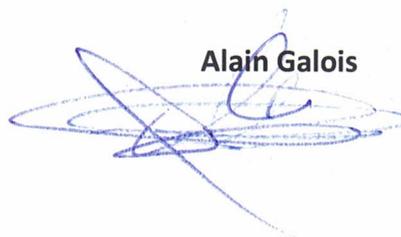
Gillian Béchet



Didier Besson



Alain Galois

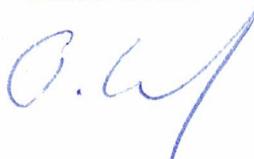


Anne Genevay-Bolay

Rapporteur



Olivier Ramel



Philippe Renevier

